



Auxiliaire de puériculture (H/F)

Descriptif de l'emploi :

Sous la responsabilité de la Directrice, l'auxiliaire de puériculture accueille les enfants et les familles.

Elle/Il accompagne l'enfant dans son développement global, contribue à son bien-être, à son éveil et au développement de son autonomie.

Elle/il assure un suivi régulier de l'enfant et de sa famille avec les agents d'animation, l'infirmière et la direction.

Elle/Il participe à la réflexion et mise en œuvre du projet d'établissement.

Missions ou activités :

- Accueil de l'enfant et de sa famille
- Création et mise en œuvre des conditions nécessaires au bien-être de l'enfant
- Accompagnement de l'enfant dans l'acquisition de son autonomie
- Observation de l'enfant et participation à la mise en œuvre d'actions éducatives
- Mise en œuvre des règles de sécurité et d'hygiène
- Transmission et échanges réguliers des informations auprès de l'équipe
- Travail d'équipe et participation au projet éducatif de la structure
- Participation aux tâches courantes de l'établissement

Profil recherché :

Qualifications requises :

- Sens du travail en équipe
- Sens de l'observation, de l'écoute, qualités relationnelles
- Savoir rendre compte
- Devoir de discrétion professionnelle et de neutralité
- Absence de jugement
- Capacité de remise en question, réfléchir sur sa pratique professionnelle
- Positionnement professionnel (parents, collègues, direction, stagiaire/ apprentis)
- Sens du service public

Connaissances et compétences :

- Connaissance du développement de l'enfant
- Notions d'ergonomie spécifiques aux lieux d'accueil du jeune enfant
- Notion de psychologie infantile
- Principe d'hygiène corporelle (toilette, change, habillement)
- Règles de base en diététique et hygiène alimentaire du jeune enfant
- Développement physique, moteur et affectif de l'enfant de 0 à 6 ans
- Connaissances des maladies infantiles et signaux d'alerte
- Symptômes et conduites à tenir
- Utilisation et stockage des produits de soins
- Règles et consignes d'hygiène et de sécurité
- Savoir tenir informer des évolutions

Détention obligatoire du diplôme d'auxiliaire de puériculture

Date prévue du recrutement :

- 1 poste au 01/02/2026 : 1 an (éventuellement renouvelable)

Base hebdomadaire : 35h00

Lieu de travail : Crèche Lilobambins (Nontron)